



Pantin, jeudi 11 juillet 2024

QUARTIER ÉGLISE

Mise en sens unique de la rue Méhul

Madame, Monsieur,

Pour améliorer la qualité de vie de ses habitants, lutter contre la pollution et pacifier l'espace public, la municipalité a lancé une étude globale sur la circulation à Pantin.

À l'occasion des travaux de sécurisation du réseau d'électricité réalisés sous la chaussée par RTE en janvier dernier, la rue Lavoisier a été mise en sens unique, permettant ainsi d'apaiser la circulation automobile tout en réduisant le transit de véhicules dans le quartier du Haut et Petit-Pantin.

Aussi, en lien avec le Département de la Seine-Saint-Denis et à la suite des travaux de géothermie Unigéo, **la rue Méhul sera également mise en sens unique à compter du lundi 29 juillet 2024 :**

- La circulation motorisée se fera de la rue Charles Auray vers la rue Jules Auffret ;
- Un contre-sens cyclable, protégé par des balisettes, sera mis en place de la rue Jules Auffret vers la rue Charles Auray côté pair ;
- Les emplacements de livraison, pour faciliter les activités des commerces rue Méhul, seront redéfinis et maintenus des deux côtés de la voie.

Lors de ces interventions, la circulation sera réservée aux riverains uniquement et les emplacements de stationnement seront supprimés temporairement.

La circulation des bus ne sera pas modifiée : la rue Méhul restera desservie par la ligne de bus 61 en direction de Place d'Italie. Des adaptations de desserte restent à prévoir le temps des travaux ; une communication à bord sera mise en œuvre.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Bertrand Kern
Maire
Conseiller métropolitain et territorial

Mirjam Rudin
Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville,
aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts



Circulation rue Méhul à partir du 29 juillet

-  Sens modifié
-  Sens de circulation
-  Piste cyclable